

**La garantie limitée standard de Motorola se trouve ci-dessous. Elle s'applique à moins d'une indication contraire dans la garantie écrite fournie avec le produit. Consultez votre manuel ou le contenu de la boîte pour lire la garantie de votre appareil.**

## Garantie limitée de Motorola pour le Canada et les États-Unis

### Couverture de la garantie

Sous réserve des exclusions décrites ci-dessous, Motorola, Inc. garantit que ses téléphones, ses téléavertisseurs et ses radios bidirectionnelles personnelles fonctionnant dans le service radio familial (FRS) ou le service radio mobile général (ci-après nommés « Produits »), les accessoires certifiés ou de marque Motorola vendus pour l'usage avec les Produits (ci-après nommés « Accessoires ») ainsi que les logiciels Motorola contenus sur les cédéroms ou tout autre support matériel vendus pour l'usage avec les Produits (ci-après nommés « Logiciels »), sont exempts de défauts de fabrication ou de main d'œuvre dans des conditions d'utilisation normales et pour la ou les périodes mentionnées ci-dessous. Cette garantie limitée constitue le recours exclusif du consommateur quant aux nouveaux Produits, Accessoires et Logiciels Motorola achetés par les consommateurs au Canada ou aux États-Unis et accompagnés d'une garantie écrite, et s'applique de la manière suivante :

### Produits et accessoires

Produits couverts	Durée de la couverture
Produits et accessoires tels que définis ci-dessus, sous réserve d'autres dispositions dans la présente garantie.	Un (1) an à compter de la date d'achat par le premier utilisateur final du Produit, sous réserve d'autres dispositions dans la présente garantie.
Étuis et accessoires décoratifs.. Couvertures décoratives, boîtiers, couvertures PhoneWrapMC et étuis.	Garantie limitée à vie pour la durée d'appartenance au premier acheteur du Produit.
Écouteurs monophoniques. Les écouteurs et les écouteurs avec micro-rail transmettant des sons monophoniques par connexion filaire.	Garantie limitée à vie pour la durée d'appartenance au premier acheteur du Produit.
Accessoires pour radios bidirectionnelles personnelles.	Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat par le premier utilisateur final du Produit.
Produits et accessoires réparés ou remplacés.	La garantie est valide pour la durée restante de la garantie originale ou pour quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de retour au consommateur, la durée la plus longue prévalant.

### Exclusions

- **Usure normale.** L'entretien périodique, les réparations et le remplacement de pièces rendus nécessaires par l'usure normale ne sont pas couverts par la garantie.
- **Batteries.** Seules les batteries dont la pleine capacité est inférieure à 80 % de la capacité normale ainsi que les batteries qui coulent sont couvertes par cette garantie limitée.
- **Usage anormal et abusif.** Les défauts ou dommages résultant de ce qui suit : (a) l'utilisation ou le rangement inappropriés, l'usage anormal ou abusif, les accidents ou la négligence, comme les dommages physiques (fissures, égratignures, etc.) à la surface du Produit découlant d'une mauvaise utilisation; (b) le contact avec des liquides, l'eau, la pluie, l'humidité extrême ou une forte transpiration, le sable, la saleté ou toute chose semblable, la chaleur extrême ou la nourriture; (c) l'utilisation de produits ou d'accessoires à des fins commerciales ou à toutes fins soumettant le produit ou l'accessoire à un usage ou des conditions hors du commun; et (d) tout autre acte dont Motorola n'est pas responsable ne sont pas couverts par la garantie.
- **Utilisation de produits et accessoires autres que Motorola.** Les défauts ou dommages résultant de l'utilisation de produits, d'accessoires, de logiciels ou de tout autre périphérique non certifiés ou de marque autre que Motorola ne sont pas couverts par la garantie.
- **Réparations ou modifications non autorisées.** Les défauts ou dommages résultant de la réparation, de l'essai, de l'ajustement, de l'installation, de l'entretien, de l'altération ou

de la modification, de quelque manière que ce soit, par toute entité autre que Motorola ou ses centres de service autorisés ne sont pas couverts par la garantie.

- **Produits altérés.** Les Produits ou accessoires dont : (a) le numéro de série ou l'étiquette de date a été enlevé, altéré ou oblitéré; (b) le sceau est brisé ou affiche des signes évidents de manipulation; (c) les numéros de série des cartes ne correspondent pas, et (d) les pièces ou le boîtier sont de marque autre ou non conformes à Motorola ne sont pas couverts par la garantie.
- **Services de communication.** Les défauts, dommages ou défaillances du Produit, de l'Accessoire ou du Logiciel causés par tout service de communication ou signal auquel vous êtes abonné ou que vous utilisez avec le Produit, l'Accessoire ou le Logiciel, ne sont pas couverts par la garantie.

## Logiciel

Produits couverts	Durée de la couverture
Logiciel. S'applique uniquement aux défauts matériels du support contenant la copie du logiciel (par exemple cédérom ou disquette).	Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat.

## Exclusions

- **Logiciel contenu sur un support matériel.** Motorola ne garantit pas que le logiciel satisfera à vos exigences ou fonctionnera en combinaison avec tout équipement ou application logicielle fourni par un tiers, que le fonctionnement du logiciel ne présentera aucune erreur ou que toutes les déficiences du Logiciel seront corrigées.
- **Logiciel NON contenu sur un support matériel.** Tout logiciel non fourni sur support matériel (par exemple les logiciels téléchargés à partir d'Internet) est offert « tel quel » et sans garantie.
- Qui est couvert Cette garantie s'applique au premier acheteur final seulement.

## Engagement de Motorola

Motorola réparera, remplacera ou remboursera, à sa discrétion et sans frais, le prix d'achat de tout Produit, Accessoire ou Logiciel non conforme à la présente garantie. Des Produits, Accessoires ou pièces remis à neuf, reconstruits ou de seconde main fonctionnellement équivalents peuvent être utilisés. Aucun logiciel, données ou application ajouté à votre Produit, Accessoire ou Logiciel, incluant mais sans s'y limiter, les contacts personnels, les jeux et les sonneries, ne sera réinstallé. Pour éviter de perdre de tels logiciels, données ou applications, veuillez créer une copie de secours avant de demander le service.

## Comment obtenir le service sous garantie

Aux États-Unis	Le service de réparation se trouve à l'adresse <a href="http://www.motorola.com/servicemyphone">www.motorola.com/servicemyphone</a> (lien anglais) Soutien téléphonique 1 800 331-6456 Soutien téléphonique du iDEN 1 800 453-0920 (clients de Boost, So LINC, Nextel et Telus iDEN) Radios bidirectionnelles 1 800 353-2729
Canada	Tous les produits 1 800 461-4575 Pour le service de réparation, cliquez <a href="#">ici</a> (anglais) ou <a href="#">ici</a> (français)
ATS	1 888 390-6456 <a href="#">Email support</a> (soutien anglais)
Dans le cas des accessoires et logiciels, veuillez composer le numéro de téléphone précédemment et demander de l'aide pour le produit avec lequel l'accessoire ou le logiciel est utilisé.	

On vous indiquera comment procéder à l'expédition, à vos frais, des Produits, Accessoires ou Logiciels à un centre de réparation Motorola autorisé. Pour obtenir le service, vous devez fournir : (a) une copie du reçu, de l'acte de vente ou toute autre preuve d'achat comparable; (b) une description écrite du problème; (c) le nom de votre fournisseur de services; (d) le nom et l'adresse du détaillant (le cas échéant) et surtout; (e) votre numéro de téléphone et votre adresse.

### **Autres exclusions**

LES GARANTIES IMPLICITES, INCLUANT MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SE LIMITENT À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, SANS QUOI LES RÉPARATIONS, REMPLACEMENTS OU REMBOURSEMENTS PRÉVUS DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUENT LE RECOURS EXCLUSIF DU CONSOMMATEUR ET SONT OFFERTS AU LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, IMPLICITE OU EXPRESSE. MOTOROLA NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE, QUE CE SOIT UNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), POUR DES DOMMAGES EXCÉDANT LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT, NI DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCIDENTELS, PARTICULIERS OU ACCESSOIRES DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, NI DES PERTES DE REVENUS OU DE PROFITS, PERTES COMMERCIALES, PERTE D'INFORMATION OU DE DONNÉES, PERTE DE LOGICIEL OU D'APPLICATION OU AUTRE PERTE FINANCIÈRE LIÉE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À L'UTILISATION OU À L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT, L'ACCESSOIRE OU LE LOGICIEL DANS LA MESURE OÙ CES DOMMAGES PEUVENT ÊTRE NON RECONNUS PAR LA LOI.

Certaines provinces et autres ressorts ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages consécutifs ou indirects, ou encore la limitation de la durée d'une garantie; par conséquent, il est possible que certaines limitations ou exclusions présentées cidessus ne s'appliquent pas à vous. Cette garantie vous confère des droits légaux spécifiques; il est possible que vous ayez d'autres droits pouvant varier d'un ressort à un autre.

Les lois des États-Unis et d'autres pays confèrent à Motorola certains droits d'exclusivité sur les logiciels protégés par droit d'auteur, dont des droits exclusifs de reproduction et de distribution de copies de ses logiciels. Les logiciels Motorola peuvent être copiés, utilisés et redistribués uniquement avec les Produits associés au logiciel Motorola en question. Aucune autre utilisation n'est autorisée, y compris mais de façon non limitative, le démontage d'un tel logiciel Motorola ou l'exercice de certains droits exclusifs sur un tel logiciel.